



## Refus d'agrement d'ass mat

Par **claudie3500**, le **21/08/2009** à **17:05**

Bonjour,

voilà je viens de passer devant la puéricultrice pour un agrément d'ass mat

la visite a durer 2h15 deux jour apres la visite j'ai recue une lettre recommande avec ac pour m'informer du refus de l'agrement pour cause :

projet pas reellement pensee du point de vue de l'interet de l'enfant .reponses aux mises en situations sont inadaptees et vous ne semblez pas vous remettre en cause .dimansion professionnelle de cette activite n'est pas prix en compte .

j'ai trois enfants 11 8 et 4 ans.

je souihaite faire un recours administratif avez vous des models de lettre?

merci a vous